

Philippe Cabay
 Lauraine Comtois Tousignant
 Nancy Côté
 Jacques Coulombe
 Guy Demers
 Jean-Jacques Girard
 Daniel Goulet
 Maurice Goulet
 Gilles Laliberté
 Jerry Lefebvre
 Jean-François Legault
 Richard Liboiron
 Luc Martel
 Condé Michaud
 Jasmin Morel
 Catherine Morin
 Marie Ouellet
 Gervais Perreault
 Luc Pruneau
 Roger Renaud
 Daniel Roch
 Omer St-Pierre
 Claude Simard
 Robert Taillon
 Chloé Tétrault
 Tommy Thibeault
 Odette Tremblay.

Le greffier du Conseil exécutif,
 MICHEL NOËL DE TILLY

32033

Gouvernement du Québec

Décret 484-99, 28 avril 1999

CONCERNANT la délégation du Québec à la Conférence des ministres responsables de TV5 qui doit se tenir le 29 avril 1999, à Bruxelles

ATTENDU QU'au Sommet de Chaillot de novembre 1991, le Québec s'est associé à la décision voulant que des actions concrètes soient développées, notamment dans le domaine des communications;

ATTENDU QU'à la réunion des ministres responsables de TV5 à Montréal en mai 1990, les parties ont institutionnalisé la Conférence des ministres responsables de TV5 qui regroupe le Canada, la Communauté française de Belgique, la France, le Québec et la Suisse;

ATTENDU QUE les ministres responsables de TV5 ont convenu de se réunir au moins une fois par an, la prochaine réunion étant fixée le 29 avril 1999, à Bruxelles;

ATTENDU QU'il convient de constituer une délégation officielle pour y représenter le Québec;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 34 de la Loi sur le ministère des Relations internationales (L.R.Q., c. M-25.1.1), toute délégation officielle du Québec à une conférence internationale est constituée et mandatée par le gouvernement du Québec;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie et de la ministre de la Culture et des Communications:

QUE la ministre de la Culture et des Communications dirige la délégation du Québec à la Conférence des ministres responsables de TV5 qui doit se tenir le 29 avril 1999, à Bruxelles;

QUE la délégation québécoise soit composée, outre la ministre de la Culture et des Communications, de:

Monsieur Adélarde Guillemette, sous-ministre adjoint aux communications au ministère de la Culture et des Communications;

Monsieur Ghislain Croft, directeur général de la francophonie au ministère des Relations internationales;

Madame Pierrette Petit, conseillère au ministère de la Culture et des Communications;

Monsieur Bernard Margotton, conseiller au ministère des Relations internationales;

Madame Danielle Bilodeau, attaché politique au Cabinet de la ministre de la Culture et des Communications;

QUE la délégation québécoise ait pleins pouvoirs pour faire valoir les intérêts du Québec.

Le greffier du Conseil exécutif,
 MICHEL NOËL DE TILLY

32034